

LA SIGNALISATION BILINGUE FRANÇAIS-OCCITAN DANS UNE COMMUNE

Vous pouvez permettre aux habitants de votre commune de renouer avec l'identité de votre village ou de votre ville en mettant en place une signalisation bilingue.

C'est une façon de renouer avec une culture qui a façonné le pays, l'histoire, le patrimoine.

C'est aussi un moyen en ce début de XXI^{ème} siècle de proposer un point d'ancrage pour un meilleur sentiment d'appartenance à votre collectivité.

Enfin, c'est un moyen de contribuer à la diversité culturelle et à la transmission de la langue occitane.

Les communes ont de nombreuses compétences en matière de signalisation. Aussi nous avons réalisé cet ouvrage pour que celles qui le souhaitent puissent mettre en place une signalisation bilingue de manière simple mais rigoureuse, tout en respectant le cadre juridique actuel.

Pour cela nous avons regroupé nos conseils en six points. Ceux-ci sont illustrés par des contributions de spécialistes ayant participé au colloque *Toponymie et Signalisation bilingue* organisé le 30 novembre et le 1^{er} décembre 2007 par l'Institut d'Etudes Occitanes et le Centre de Ressources Occitanes et Méridionales en partenariat avec le Conseil Régional de Midi-Pyrénées et le Conseil Général du Gers. Ce document est aussi l'occasion de découvrir des initiatives déjà réalisées en Occitanie, en Bretagne et Catalogne.



GUIDE PRATIQUE POUR

1. Mettre en place des panneaux bilingues aux entrées et sorties de communes p. 2
2. Faire réaliser une étude toponymique de la commune avec pour objectif la mise en place d'une signalisation prenant en compte le patrimoine linguistique de la commune p. 4
3. Mettre en place des plaques de rue bilingues p. 5
4. Mettre en place une signalétique directionnelle bilingue sur le périmètre de la commune p. 6
5. Opter pour un bilinguisme généralisé pour toute nouvelle signalétique p. 7
6. Corriger les noms de lieux occitans mal orthographiés et officialiser leur correction p. 7

LA TOPONYMIE OCCITANE, UN PATRIMOINE À PRÉSERVER

S'il est une évidence, c'est bien que la toponymie fait partie intégrante de ce que l'on appelle notre héritage, ce bien commun, appartenant à tous. Or si le patrimoine est aujourd'hui un enjeu important du développement culturel et touristique - il n'est que de penser à l'utilisation mercantile des éléments patrimoniaux, ou à la récupération des friches industrielles - il est aussi et surtout l'héritage culturel dont nous sommes à la fois les donataires et les donateurs. Héritage que nous devons partager tant il est le signe le plus fort de notre identité culturelle, l'âme de la communauté. Ce patrimoine, en constante extension ou enrichissement, nous permet d'affirmer une identité culturelle et non pas de revendiquer une exception culturelle parce que le patrimoine dont le toponyme est un des fleurons n'est pas une exception mais une réalité.

Jusqu'au XVI^e siècle la plupart des documents étaient en occitan, certains en latin, d'autres en français. La lente pénétration du français en Occitanie s'est étirée du début à la fin du XVI^e siècle avec une plus ou moins grande efficacité suivant les régions. Malgré ce passage au français, les lieux demeurent nommés en occitan. Parfois des toponymes ont été traduits en français, ou généralement adaptés au français, ou déformés par l'incompétence des cartographes en matière de transcription. À la fin du XIX^e siècle, Ernest Nègre estimait que 95% des toponymes de son canton de Rabastens étaient des nominations d'origine occitane. Bien sûr, la plupart ont subi - au cours des transcriptions faites par des personnes n'ayant pas les compétences linguistiques requises - des transformations. Ceci engendre une perte d'identité patrimoniale, de référents linguistiques qui s'ajoutent à la diminution de conscience identitaire. Cette perte peut être comprise comme une perte de repères et plus violemment comme un abandon de territoire. Autrement, comme le dit Patrick Sauzet, «la toponymie est à l'image de sa langue» mais la toponymie demeure une présence sonore de la langue dans le paysage.

Joan Thomas

Toponymie : Nomination, Dé-nomination, Re-Nomination, Congrès Toponymie et signalisation bilingue, Auch, 2007.



1. MISE EN PLACE DE PANNEAUX BILINGUES AUX ENTRÉES ET SORTIES DE LA COMMUNE

LES PRÉCONISATIONS

- Selon le Conseil National de l'Information Géographique, le panneau officiel d'entrée d'agglomération (appelé EB10) et de sortie de l'agglomération (appelé EB20) doit être en français. Il précise que cela n'exclut pas la possibilité de mettre en dessous du panneau officiel un autre panneau avec le nom de la commune en occitan.
- Une bonne cohérence doit être trouvée entre le nom signalisé et les mentions cartographiques qui feraient apparaître ce nom dans la langue locale : il faut pour cela se référer aux études déjà faites sur les toponymies de communes occitanes.
- Certains noms ont parfois gardé leur orthographe occitane d'origine. Un seul panneau suffit donc, mais l'ajout d'une croix occitane sur le panneau actuel est recommandé.
- Lorsque les noms sont différents, il faut prévoir un doublement des mentions. Le panneau en occitan aura les mêmes couleurs, la même typographie, la même taille : fond blanc entouré d'une bordure rouge et d'un listel blanc pour les panneaux d'entrée. Fond blanc avec un listel noir et barré d'une diagonale rouge pour les panneaux de sortie. Lettrage noir.
- L'occitan s'écrit et se prononce selon des règles différentes de celles du français. Il est donc important d'informer tous les habitants pour qu'ils s'approprient le nom occitan de la commune et le prononcent correctement.

LE CÔÛT

- Il est plus avantageux de mettre en place une signalisation bilingue d'entrée et sortie des communes dans le cadre de l'intercommunalité qu'au niveau d'une seule commune. En effet, les entreprises de fabrication de panneaux signalent que si la commande est groupée, 50% de réduction est possible sur l'achat des panneaux.
- Si le support en place permet la pose d'un deuxième panneau, l'ordre de grandeur du coût d'un panneau sera (selon une demande de devis groupée) de 92€ à 152€ pour des noms de communes allant de 4 à 15 lettres.
- Il est possible de réduire les coûts en obtenant des financements des Conseils Généraux et Conseils Régionaux dans le cadre des politiques territoriales.

EXEMPLE DE L'INITIATIVE DU CONSEIL GÉNÉRAL DES HAUTES PYRÉNÉES :

Le Conseil Général des Hautes-Pyrénées a voulu aider les communes d'un point de vue financier et technique:

- Le coût des panneaux et de la pose peut être subventionné dans le cadre du programme cantonal d'aide aux communes.
- De plus les services techniques du Conseil Général peuvent aider les communes pour le montage du dossier et l'obtention de devis aux meilleurs tarifs.
- Il est à signaler que Le Conseil Général a édité en 2000, en partenariat avec Radio-Païs, un dictionnaire toponymique des communes du département, dont les auteurs étaient Michel Grosclaude et Jean-François Le Nail. A la suite de la parution de cet ouvrage, une liste officielle des noms occitans des communes a été établie par un travail conjoint de M. Grosclaude et du *Comitat dera Lenga*, organisme consultatif du Conseil Général pour les questions de linguistique occitane. Cette liste a été adressée à tous les maires avec une lettre explicative du Président.

Bernard Dubarry, Conseil Général des Hautes-Pyrénées,
Signalisation bilingue dans les Hautes-Pyrénées : La nécessité d'une volonté commune
Congrès Toponymie et signalisation bilingue, Auch, 2007.



La communauté de communes de Vienne-Glane a présenté à ses communes membres l'intérêt d'une signalisation bilingue. Jusqu'à présent 14 panneaux EB 10 ont ainsi été posés comme ceux ci-dessus.

LE NOM OCCITAN D'UNE COMMUNE

Autant pour son orthographe que pour son étymologie et son adaptation à l'occitan moderne, il est nécessaire de se référer à des ouvrages scientifiques, dont voici une bibliographie (non exhaustive) pour toutes les régions d'Occitanie.

- *Dictionnaire des noms de familles et des noms de lieux du midi de la France*, Jacques Astor, Éd. du Beffroi, 2002.
- *Toponymie du Tarn-et-Garonne*, Paul Burgan, André Lafon, Ed. A. Perbosc, 2006
- *Dictionnaire toponymique des communes : Landes et Bas-Adour*, Bénédicte Boyrie-Fénié, Éd. Cairn
- *Dictionnaire toponymique des communes du Lot-et-Garonne*, Bénédicte Boyrie-Fénié Éd. Cairn
- *Dictionnaire toponymique des communes de la Dordogne*, ouvrage collectif, co-édition Cairn - Novelum (section IEO 24) - Institut occitan.
- *Noms de lieux et noms de familles des Hautes-Alpes*, André Faure, Espaci Occitan
- *Toponymie gasconne*, B. et J.-J. Fénié, Collection Sud Ouest Université, 1992 et 2006.
- *Toponymie occitane* [= zone du dialecte languedocien] B. et J.-J. Fénié, Collection Sud Ouest Université, 1997.
- *Toponymie provençale*, B. et J.-J. Fénié, Collection Sud Ouest Université, 2002.
- *Toponymie nord-occitane (Limousin, Auvergne, Vivarais, Dauphiné)*, B. et J.-J. Fénié, Collection Sud Ouest Université, 2003.
- *Dictionnaire des pays et provinces de France*, B. et J.-J. Fénié, Collection Références, juin 2000.
- *Dictionnaire toponymique des communes du Béarn*, par Michel Grosclaude, co-édition Cairn, Reclams, Institut occitan, 2006.
- *Les noms de lieux de l'Hérault*, Hamlin Frank, 1983.
- *Dictionnaire toponymique de la Haute-Vienne*, Lavalade Yves, Éd. Lucien Souny, 2000.
- *Toponymie des pays occitans*, Bénédicte Boyrie-Fénié et Jean-Jacques Fénié, éd. Sud-Ouest, 2007

2. RÉALISATION D'ÉTUDE TOPONYMIQUE DE LA COMMUNE AVEC POUR OBJECTIF LA MISE EN PLACE D'UNE SIGNALISATION RESPECTUEUSE DU PATRIMOINE LINGUISTIQUE DE LA COMMUNE

La réalisation d'une étude toponymique permet de mieux connaître les différentes périodes historiques de la commune.

RÈGLES DE BASE POUR UNE ÉTUDE RIGOUREUSE

- Collectage oral sur le terrain pour connaître les noms en usage
- Recherches historiques aux archives et sur les cadastres....
- Etablir des règles d'écriture communes qui respectent le patrimoine.
- Normalisation de l'orthographe.
- Compromis entre les formes anciennes et les formes actuelles.
- Enregistrement des noms établis en occitan dans une banque de données pour conserver la mémoire des travaux effectués.

EXEMPLE D'ENQUÊTE DÉJÀ RÉALISÉE ET SES RÉSULTAT :

En **limousin** : les enquêtes ont débuté en 1976 en Haute-Vienne. Elles ont permis en 2000 la sortie du *Dictionnaire Toponymique de la Haute-Vienne* où se trouvent les toponymes de 206 communes avec pour chacune : le nom de la commune, de tous les villages, des hydronymes, les noms ethniques, notés en API, avec la graphie dans la norme classique occitane. Ce qui fait 10 000 toponymes rétablis et autant de noms cadastraux.

Ce travail a été réalisé sur une cinquantaine de communes de Corrèze, 2 de la Charente occitane, 17 en Dordogne et 26 dans la Creuse.

Nous disposons aujourd'hui de 299 enquêtes complètes.

Pour les seuls noms de communes, ils sont au nombre de 486 pour 5 départements. Il faut ajouter que l'IEO du Limousin a mené une enquête financée par le Conseil Général dans 44 petites communes du Nord de la Creuse en 2004 et 2005.

Yves Lavalade,
L'exemple du Limousin,

Congrès Toponymie et signalisation bilingue, Auch, 2007.



Plusieurs cartes et ouvrages toponymiques ont déjà été réalisés comme ci-contre la carte du Gers, éditée par le Conseil Général du Gers.

NOUS POUVONS RÉALISER UNE ÉTUDE TOPONYMIQUE POUR VOTRE COMMUNE, VOUS AIDER ET VOUS CONSEILLER.

N'HÉSITÉZ PAS À NOUS CONTACTER :

- POUR TOUTES LES RÉGIONS OCCITANES :

L'INSTITUT D'ESTUDIS OCCITANS,

11 carrièra Malcosinat,
31000 Tolosa/Toulouse

05 34 44 97 11

direccion@ieo-oc.org

www.ieo-oc.org



- EN MIDI-PYRÉNÉES

**LO CENTRE DE RESSORÇAS
OCCITANAS E MÉRIDIONALAS,**

56 carrièra del Taur,

31000 Tolosa/Toulouse

06 63 66 01 14

toponomia-crom@univ-tlse2.fr



3. MISE EN PLACE DE PLAQUES DE RUE BILINGUES

LES RECOMMANDATIONS :

- Les noms des plaques de rue en occitan sont déterminés suite à une enquête toponymique comme indiqué en 2
- Les plaques occitanes doivent avoir la même taille, le même aspect graphique que les plaques en français et être posées proches de celles-ci.
- Lorsque le nom de la rue est déjà en occitan mais mal orthographié, il est possible de procéder à une correction du toponyme (voir en 6)
- Il est important d'informer les habitants de cette opération pour qu'ils s'approprient leurs noms de rues et sachent les utiliser dans la vie courante.

LES EXEMPLES RÉALISÉS : EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR :

Il y a une quinzaine d'années, le maire de la commune de Veynes a demandé à l'I.E.O. 04/05 de lui dire comment on pouvait nommer en occitan telle rue, telle place ou tel passage car il pensait que cela serait un plus sur le plan touristique. Le travail s'est fait sur le terrain et en relation avec la population. Nous avons baptisé une quinzaine de lieux soit par des traductions, soit par des propositions ou la nomination de termes anciens.

Andriu Faure,
Restitution graphique des toponymes des Hautes-Alpes
Congrès Toponymie et signalisation bilingue, Auch, 2007.



Les rues de Gap



D'autres rues occitanes

DANS LES HAUTES-PYRÉNÉES : UN TRAVAIL CONCERTÉ

La signalisation en occitan, bilingue ou unilingue, est une action que le Conseil Général des Hautes-Pyrénées a prise en compte depuis une dizaine d'années. En 1995 déjà, une action spécifique de dénomination de rues engagée par France Télécom avait permis une réflexion : le Conseil Général, partenaire financier de cette opération dénommée *Numerues* s'était investi pour attirer l'attention des élus municipaux. Sur les 120 communes concernées, toutes rurales, la moitié environ ont dénommé certaines de leurs voies par le nom occitan original, et 8 ont baptisé l'ensemble de leur voirie en occitan. **Plus de 1000 voies ont donc été dénommées officiellement en occitan.**

Outre l'avantage financier que cela implique, l'intérêt d'une démarche de secteur nous apparaît maintenant comme essentielle :

- **SUR LE PLAN PÉDAGOGIQUE** : Une démarche d'ensemble peut être expliquée aux élus et à la population comme étant une action cohérente d'identification.
- **SUR LE PLAN NORMATIF** : La graphie occitane, souvent peu connue des populations et quelquefois très éloignée de la graphie « phonétique » peut être mieux expliquée sur un ensemble de noms et présentée comme une graphie officielle. Par ailleurs, une action globale peut éviter des réalisations non normées de certaines communes « indépendantes ».

Bernard Dubarry, Conseil Général des Hautes-Pyrénées,
Signalisation bilingue dans les Hautes-Pyrénées : La nécessité d'une volonté commune.
Congrès Toponymie et signalisation bilingue, Auch, 2007.

4. MISE EN PLACE D'UNE SIGNALÉTIQUE DIRECTIONNELLE BILINGUE SUR LE PÉRIMÈTRE DE LA COMMUNE

Les panneaux sur les routes communales indiquant les lieux-dits, mais aussi les panneaux indiquant les bâtiments communaux sont du ressort de la commune. Ils peuvent être bilingues.

RECOMMANDATIONS :

- Les noms occitans sont déterminés après consultation du cadastre ou enquête toponymique. Les recommandations de présentation sont les mêmes que pour les rues et les panneaux d'agglomération.
- Une information est nécessaire auprès des habitants pour qu'ils s'approprient les noms occitans et les prononcent correctement.

LES NOUVEAUX NOMS :

- Si vous avez besoin de donner des noms aux nouvelles constructions et espaces de votre commune (rues, lotissements, zones d'activité...), l'IEO et le CROM peuvent vous aider à inventer un nom de lieu plus « authentique » (d'après le cadastre ou les enquêtes) et éviter ainsi les trop communes « impasse des Lilas » ou « avenue des Peupliers ».

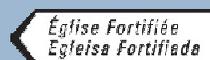
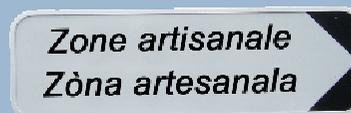
UN EXEMPLE DE SIGNALISATION COMMUNALE DIRECTIONNELLE À PERPIGNAN

« Afin de poursuivre la politique de mise en valeur de la culture catalane et dans la perspective de l'année de la catalanité en 2008, la Municipalité a décidé de procéder à la mise en place d'une signalisation directionnelle bilingue Français et Catalan sur l'ensemble des voies situées à l'intérieur de la Commune de Perpignan. »

Délibération du Conseil Municipal
de la ville de Perpignan
du 27 septembre 2007

A L'ÉCHELLE D'UN DÉPARTEMENT: UNE SIGNALÉTIQUE DIRECTIONNELLE BILINGUE FRANÇAIS-OCCITAN SUR LES ROUTES DÉPARTEMENTALES EN PYRÉNÉES ATLANTIQUES

En décembre 2007, le Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques a voté le principe de mettre en place une signalisation bilingue sur toutes les routes départementales. Les premiers panneaux en occitan seront posés fin 2008. La liste des noms de communes est déjà prête car elle fut dressée par Michel Grosclaude (cf bibliographie en 2) dans les années 90. Le service infrastructure du Conseil Général peut fournir à tout département qui le souhaite la charte graphique qu'il a élaborée pour la mise en place de la signalisation bilingue directionnelle. Par ailleurs, l'action de cette collectivité va plus loin: l'ensemble des bâtiments seront eux-aussi équipés d'une signalétique bilingue, articles en occitan dans le journal du Conseil Général, formation à l'occitan pour les employés du CG qui le souhaitent, site internet bilingue.



Peu de communes occitanes ont pour l'instant mis en place de panneaux directionnels bilingues. Les possibilités ne manquent pourtant pas, comme le montre l'exemple de la Bretagne où l'initiative se généralise.



5. OPTER POUR UN BILINGUISME SYSTÉMATIQUE POUR TOUTE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE

La mise en place de panneaux bilingues est toujours moins coûteuse lorsque celle-ci est effectuée en même temps que le remplacement de panneaux anciens ou usagés. Ainsi le bilinguisme des noms de lieux peut se faire petit à petit.

A Toulouse, par exemple, les plaques de rue en occitan ont tout d'abord été posées dans le centre historique de la ville, puis peu à peu les noms de rue en occitan ont été élargis à la périphé-

6. CORRECTION OFFICIELLE DES NOMS DE LIEUX OCCITANS MAIS MAL ORTHOGRAPHIÉS

Souvent les toponymes et micro-toponymes occitans sont mal orthographiés. Nous pouvons vous aider à les corriger en rétablissant une forme historique correctement orthographiée et à faire officialiser ces noms.

Ce travail de correction permet :

- Une cohérence orthographique avec les autres signalisations bilingues
- Une homogénéisation des formes (cadastre, panneaux, cartes, annuaires, bases de données SIG, GPS...)
- Une meilleure efficacité administrative
- Une simplification des panneaux en diminuant le nombre de mentions

COMMENT FAIRE :

- **Pour un nom de lieu officiel** (Nom de l'Etat, des régions, des départements et des communes) la liste est gérée par l'INSEE. La procédure de correction est lourde **mais toujours possible**. En tout 69 communes bretonnes ont révisé l'orthographe de leur nom depuis 1930.
- **Les toponymes non officiels sont les plus nombreux** : villages, hameaux, rivières, accidents géographiques (pointes, hauteurs...), bois, odonymes (routes, rues, ponts). Ils relèvent de la compétence communale exclusive.
- **Leur correction toponymique est aisée**. Il suffit d'établir une nomenclature puis de rectifier l'orthographe des noms sur des nouveaux panneaux. L'officialisation se fait en déclarant le nom corrigé auprès de l'IGN et du cadastre.
- Ce travail est réalisé en Bretagne par l'Office de la Langue Bretonne

Fulup Jakez, directeur de l'Office de la langue bretonne,
Le cadre légal de la correction toponymique
Congrès Toponymie et signalisation bilingue, Auch, 2007



L'avant et l'après :
un exemple de correction
toponymique en
Bretagne

D'AUTRES ACTIONS SONT POSSIBLES POUR RENDRE L'OCCITAN PRÉSENT DANS UNE COMMUNE. ELLES SONT PRÉSENTÉES DANS UN DOCUMENT RÉALISÉ PAR LE COMITÉ ANEM ÔC.
LE DOCUMENT EST TÉLÉCHARGEABLE SUR LE SITE WWW.MANIFESTARPERLOCCITAN.COM

ET VOUS QUE FAITES-VOUS DANS VOTRE COMMUNE ?

Nom Prénom.....

Commune de Code Postal:

Tél: Courriel:

	A déjà réalisé sur sa commune	Souhaite réaliser sur sa commune
1. Mise en place de panneaux bilingues aux entrées et sorties de la commune	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Réalisation d'une étude toponymique de la commune avec pour objectif la mise en place d'une signalisation prenant en compte le patrimoine linguistique de la commune	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Mise en place de plaques de rue bilingues	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Mise en place d'une signalétique directionnelle bilingue sur le périmètre de la commune	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Bilinguisme généralisé pour toute nouvelle signalétique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Correction officielle des noms de lieux occitans mal orthographiés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

projet de mise en place d'une commission de travail mixte élus-associations sur la signalisation bilingue.

▪ Un label pour les communes agissant en faveur de l'occitan sera lancé en 2008. Souhaiteriez-vous que votre commune reçoive une information sur ce label?

oui non

(cochez la ou les cases correspondantes)

POUR TOUS CES POINTS, L'INSTITUT D'ESTUDIS OCCITANS ET LE CENTRE DE RESSOURCES OCCITANES ET MÉRIDIONALES POURRONT VOUS GUIDER ET VOUS CONSEILLER. N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER.

▪ DOCUMENT À RENVOYER À :

L'INSTITUT D'ESTUDIS OCCITANS,

11 carrièra Malcosinat,

31000 Tolosa/Toulouse

05 34 44 97 11

direccion@ieo-oc.org

www.ieo-oc.org



publication réalisée par l'Institut d'Estudis Occitans
Avec le soutien du Centre de Ressources Occitanes et
Méridionales et le Conseil Régional Midi-Pyrénées